

quelques solutions

Le contrôle des loyers

- ▶ Éliminer les éléments de profit de la méthode de fixation puis, fixer obligatoirement toutes les augmentations de loyer supérieures aux indices de la Régie du logement.
- ▶ Étendre la juridiction de la Régie à tous les immeubles nouvellement construits ou convertis.

Le dépôt des baux pour réduire les hausses abusives lors des déménagements

- ▶ Dépôt des baux à la Régie du logement pour connaître le montant du loyer payé par l'ancien-ne locataire.

Pour améliorer le rôle de la Régie lors du renouvellement des baux

- ▶ Permettre la diminution du loyer quand les dépenses du propriétaire baissent ou quand le manque d'entretien diminue la valeur du logement.
- ▶ Ne pas permettre d'augmentation pour des coûts d'entretien nécessaire et tenir compte des dépenses faites par les locataires.

Ces solutions aux hausses de loyers et plusieurs autres ont été présentées au gouvernement. Pour en savoir plus, consultez *Pour une politique de l'habitation au Québec* à www.rclalq.qc.ca ou auprès de votre Comité logement.

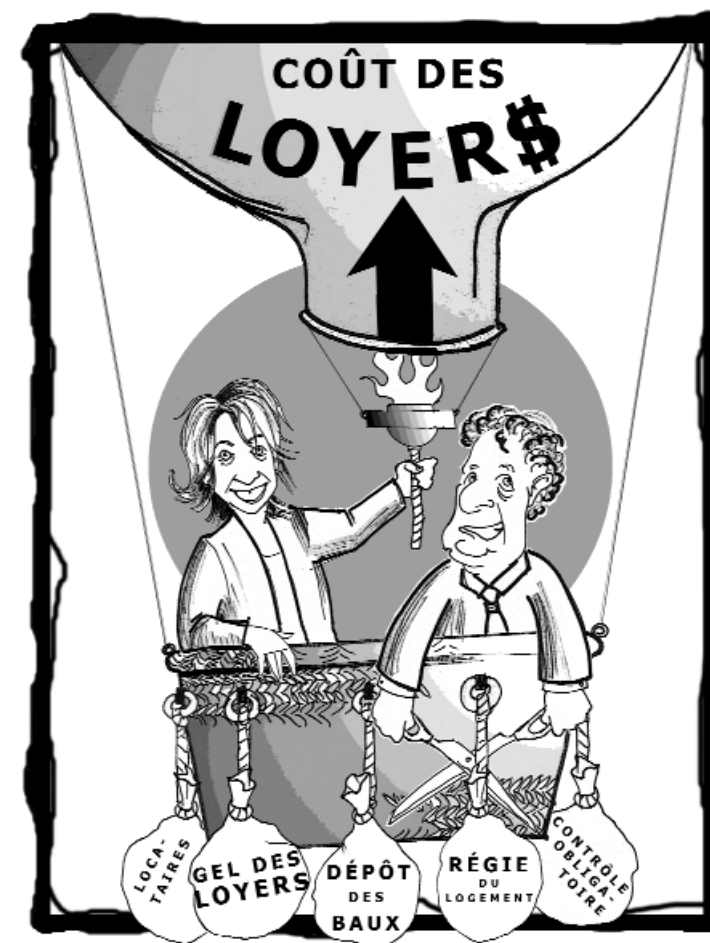
Le logement doit être reconnu comme un droit. Cette reconnaissance doit s'appuyer sur un vrai contrôle des loyers.

EN ATTENDANT. EXIGEONS LE GEL DES LOYERS!

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
www.rclalq.qc.ca 1-866-521-7114

CONTRE LES HAUSSES ABUSIVES DES LOYERS

et pour le droit au logement!



EXIGEONS LE GEL DE NOS LOYERS!

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
www.rclalq.qc.ca 1-866-521-7114

NON À L'ALLÈGEMENT DU CONTRÔLE DES LOYERS EN ATTENDANT DES SOLUTIONS. LE GEL DES LOYERS!

Pourquoi geler les loyers? Parce que...

- ▶ Depuis 2000, le coût des loyers a augmenté considérablement dans les principales villes du Québec et il faut que ça cesse.
- ▶ Déjà en 2001, 218 490 ménages locataires consacraient plus de la moitié de leur revenu pour payer le loyer.
- ▶ Aujourd'hui, se trouver un logement ou le garder sont des défis que trop de locataires ne peuvent hélas relever.
- ▶ La Régie du logement a fait la preuve qu'elle ne protège pas adéquatement les locataires autant lors du renouvellement des baux que lors des déménagements. Ses recommandations sont facultatives et sont largement ignorées des propriétaires.
- ▶ Le coût élevé des loyers est le principal obstacle à la recherche d'un logement.
- ▶ Pour éviter des hausses de loyers, des locataires doivent endurer de mauvaises conditions de logement.
- ▶ Des locataires payant un loyer raisonnable sont délogé-e-s par des reprises de logement et des conversions en condos.
- ▶ Des milliers de locataires se retrouvent à la rue incapables de payer les trop fortes augmentations.
- ▶ Les logements à bas loyer sont en voie de disparition et il manque de logements sociaux.

Pourquoi se mobiliser? Parce que...

- ▶ Par son inaction, la ministre responsable de l'habitation, Madame Nathalie Normandeau laisse des propriétaires profiter de la «crise du logement» sur le dos des locataires.
- ▶ Le gouvernement Charest jongle avec des scénarios pour alléger les critères de fixation des loyers.
- ▶ Le gouvernement a en main une étude effectuée par une firme privée, le *Groupe Roche*, qui lui recommande de favoriser encore plus les hausses de loyer par des indices plus élevés à la Régie du logement.
- ▶ Le gouvernement subit d'importantes pressions des corporations de propriétaires.
- ▶ Les locataires doivent faire entendre collectivement leurs voix.
- ▶ **De véritables solutions existent et elles ont été présentées au gouvernement par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).**

HAUSSES DE LOYER ENTRE 2000 ET 2005

Ville	Hausse moyenne
Montréal	21,6%
Québec	19,9%
Gatineau	21,3%
Longueuil	26,7%
Laval	15,4%
Sherbrooke	15,6%

Source: SCHL, moyennes, logements de 2 chambres à coucher



Livraison d'un congélateur rempli de baux à la Régie du logement (10 mars 2004).